



AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 8 janvier 2024, à 18 h 30 à la salle du conseil/hôtel de ville et, les points suivants seront présentés :

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation de l'avis de convocation;
3. Nomination d'un maire suppléant;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Démission de la mairesse Lina Lafrenière;
6. Démission de la conseillère Laurie soulard;
7. Représentant pour représenter la Ville de Macamic à la MRC d'Abitibi-Ouest;
8. Signataires pour les effets bancaires;
9. Autorisation à la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon pour la signature préliminaire de l'entente-cadre de partenariat avec Éco Entreprise Québec (ÉEC);
10. Période de question des citoyens;
11. Levée de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Donné à Macamic ce 21 décembre 2023.


Joëlle Rancourt

Greffière-trésorière adjointe